**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse
**Band:** 67 (1958)
**Heft:** 4

**Rubrik:** Votre Croix-Rouge

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# VOTRE CROIX-ROUGE

**Le président de la Croix-Rouge suisse invité en Roumanie**

Donnant suite à l'invitation de la Croix-Rouge roumaine, le président de la Croix-Rouge suisse, Prof. A. von Albertini s'est rendu en Roumanie ce printemps. Il a eu l'occasion au cours de son séjour de visiter l'organisation, les installations et les divers secteurs de cette société nationale.

*

**Et à Vienne**

Lors d'une assemblée de la Croix-Rouge autrichienne à Vienne, notre président a tenu une conférence ayant pour thème « *La Croix-Rouge internationale, son champ d'activité et ses relations avec les sociétés nationales* ».

*

**Visites à Berne**

Le 22 avril, Mme Domanska, présidente de la Croix-Rouge polonaise, accompagnée du Dr Jan Kossakowski, professeur à l'Académie de médecine de Varsovie, a rendu visite à notre secrétariat général à Berne. A cette occasion, il a été possible de discuter de diverses questions intéressant l'activité de nos deux sociétés. Nos hôtes ont eu encore l'occasion avant de quitter Berne, de visiter les installations centrales du service de la transfusion sanguine.

*

**Soleure**

M. W. Schnyder, président de la section de Soleure a donné sa démission. Il est remplacé dans cette charge par M. Reber, Dr en droit, de Soleure également.

*

## ACTIONS DE SECOURS

**La Croix-Rouge suisse est membre de l'Office central suisse d'aide aux réfugiés**

*La Croix-Rouge suisse a demandé et obtenu son affiliation à l'Office central suisse d'aide aux réfugiés. Notre société disposera désormais d'un siège au Comité de cette organisation, ce qui n'était point le cas jusqu'ici.*

*

## SERVICE DE TRANSFUSION SANGUINE

**Publications**

Voici les dernières publications du Laboratoire central:

— **De la préparation et de l'application thérapeutique des préparations à base de sang humain,** Annuaire médical suisse 1958, par A. Hässig;

— **Formes cliniques des syndrômes dus à la carence d'anticorps,** cahiers médicaux suisses hebdomadaires 1958, no 4, p. 78, par S. Barandum, H.-J. Huser et A. Hässig;

— **De la méthode d'isolation de la globuline béta 1 — « Métal-Combing » du plasma humain,** paru sous le titre anglais « Method of isolating the béta 1 — Métal-Combing globulin from Human Blood Plasma », dans « Nature » vol. 181, p. 490 du 15 février 1958 par E.-W. Bœttcher, P. Kistler, H. Nitschmann.

*

**Nominations et conférences**

Le Dr E.-F. Lüscher, collaborateur du département des protéines du service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge suisse à l'Institut Théodore Kocher de l'Université de Berne, a été nommé membre correspondant de la Société allemande pour les recherches sur la coagulation du sang.

*

Les Drs G. Riva, S. Barandun, H. Cottier et A. Hässig ont fait en commun un exposé sur « La protéine de défection et d'autres anomalies des protides plasmatiques » lors de la 26e réunion annuelle organisée en commun par la Société suisse de Médecine interne, la Société suisse de cardiologie et la Société suisse d'hématologie et qui s'est tenue à Lausanne du 9 au 11 mai.

*

Le Prof. Hans Nitschmann et le Dr A. Hässig feront tous deux une conférence lors du 7e Congrès de la Société allemande de la transfusion sanguine qui aura lieu à Berlin-Ouest du 19 au 21 juin. Le premier parlera des « Méthodes actuelles de préparation des fractions de plasma », le second « De l'application thérapeutique des fractions plasmatiques ».

*

## CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

**Une nomination**

*Le Comité central a nommé M. André Neuenschwander, de Genève, inspecteur scolaire et président du Comité central de la Société pédagogique de la Suisse romande, représentant de cette institution au sein de la Commission romande de la Croix-Rouge de la Jeunesse. Nous sommes particulièrement heureux de cet appel.*

*

**Le « Ciné-Journal suisse » consacre un reportage aux cours de premiers soins destiné aux juniors de la Croix-Rouge suisse**

*Dans son édition du 25 avril, le « Ciné-Journal suisse » a consacré un important reportage — 52 mètres — à l'enseignement de conseils élémentaires d'hygiène pratique et de premiers soins dans des classes des écoles primaires de Genève et souligné cette heureuse initiative de la Croix-Rouge suisse de la Jeunesse.*

*

**Echanges d'albums**

Signalons un remarquable album de timbres-poste réalisé par des « juniors » autrichiens de *Krems* (classe IVc de garçons de la Hauptschule). S'inspirant de l'hymne fédéral, les auteurs ont groupé page après page les timbres-poste de leur pays répondant aux thèmes évoqués par les paroles empruntées à leur hymne: « Land der Berge, Land der Ströme, Land der Aecker... vielgerühmtes Oesterreich.»

*

## COURS ELEMENTAIRES DE SOINS AU FOYER

**Cours en avril**

Les cours suivants ont eu lieu dans diverses régions de la Suisse du 20 mars à fin avril: Aarwangen (1), Airolo (2), Küsnacht ZH (5), Langenthal (2), Roveredo (1), St-Gall (3), Zurich (1), soit au total 15.

*

**En remerciement pour la poupée vaudoise qu'ils ont reçue, les « juniors » bretons ont adressé à La Sarraz cette ravissante Bretonne de Pont-Aven.**

## SECOURS AUX ENFANTS

### Pour les enfants suisses

*Dans sa séance du 26 mars, la Commission du Secours aux enfants a voté les crédits suivants:*

| | Fr. |
|---|---|
| — **En faveur d'enfants suisses nécessiteux** | |
| Achat de 400 lits complets . . . . . | 120 000.— |
| Achat de fourres de duvets, duvets, oreillers, draps et matelas . . . . . | 20 000.— |
| (ces deux montants sont couverts par les contributions de parrainages) | |
| — **Séjour de vacances d'enfants suisses recommandés par le Mouvement de la Jeunesse suisse romande au home « Beau-Soleil » à Gstaad** . . | 7 000.— |

*

### Pour les enfants étrangers

| | Fr. |
|---|---|
| — **Accueil d'adolescents hongrois au home « Les Airelles » à Leysin** | |
| Crédit supplémentaire pour 1957 et crédit pour 1958 . . . . . | 111 000.— |
| — **Assistance d'adolescents hongrois en Suisse en 1958** . . . . . | 200 000.— |
| (ces deux montants sont prélevés sur le produit de la collecte en faveur de la Hongrie et couverts par des contributions de parrainages) | |
| — **Secours individuels à des réfugiés en Allemagne** | |
| Achat de flanellette, de cretonne, de couvertures, draps, matelas, cadres de lits, étoffe de laine, laine à tricoter, souliers, etc. . . . . | 60 000.— |
| (dépenses couvertes par les parrainages) | |
| — **Actions de secours en Grèce** | |
| a) Amélioration de maisons, achat de chèvres, vivres et vêtements . . . . . | 100 000.— |
| (couverts par des parrainages symboliques souscrits pour la Grèce et un subside de la Confédération) | |
| b) Participation aux frais d'exploitation en 1958 du Préventorium de Microcastro en Macédoine occidentale . . . . . | 45 000.— |
| à reporter | 663 000.— |

| | Fr. |
|---|---|
| Report | 663 000.— |
| (prélevés sur les parrainages symboliques et les dons reçus pour la Crèce) | |
| — **Aide individuelle à des enfants réfugiés en Autriche** | |
| Achat de flanellette, étoffe de laine, laine à tricoter, cretonne, souliers, couvertures, draps, matelas, cadres de lits, etc. . . . . | 20 000.— |
| (couverts par les parrainages) | |
| — **Secours à des réfugiés âgés en Autriche** | |
| Achat de couvertures, draps, flanellette, pantoufles, café et sucre . . . . . | 15 000.— |
| (à charge des parrainages) | |
| — **Séjour d'enfants allemands au home « Beau-Soleil », Gstaad, de la mi-mars 1958 à la mi-octobre 1958** | |
| Participation aux frais . . . . . | 20 000.— |
| (à charge des parrainages) | |
| — **Accueil d'enfants légèrement atteints de tuberculose dans des sanatoriums suisses en 1958** . . | 23 000.— |
| (contribution de la Confédération) | |
| — **Accueil d'enfants ressortissant à l'hébergement familial dans des homes, hôpitaux, préventoriums et sanatoriums en 1958** . . . . . | 7 000.— |
| (subvention de la Confédération) | |
| — **Pavillon des mutilés de la face, Milan** | |
| Achat de literie, pansements, blouses de médecins | 4 600.— |
| — **Installation d'une chambre de malades dans un home d'enfants orphelins et abandonnés en Sardaigne** . . . . . | 6 500.— |
| (1 million de lires) | |
| Total | 759 100.— |

*

### Aide aux réfugiés âgés en Autriche

*Au mois de mars dernier, 185 réfugiés âgés de Styrie, en Autriche, dont les conditions de vie sont extrêmement précaires, ont reçu de la Croix-Rouge suisse un colis contenant de la literie, une couverture de laine, des pantoufles, de la laine à tricoter, de la flanellette, du café et du sucre. De leur côté, de nombreux enfants réfugiés en Haute-Autriche ont bénéficié, dans le cadre des parrainages, de secours correspondant à leurs besoins les plus urgents (lits complets, literie, matelas, souliers, laine à tricoter et flanellette).*

*

### ...Et en Allemagne

La Croix-Rouge suisse a décidé d'étendre également son action de parrainages à des réfugiés âgés et isolés d'Allemagne; elle a pu se rendre compte, en Autriche, de la nécessité et du bienfait d'une telle œuvre.

*

### Accueil de petits réfugiés à Gstaad

*La Commission du personnel a pris la décision d'accueillir à Gstaad, au mois d'octobre prochain, une trentaine d'enfants réfugiés nécessiteux, provenant de milieux sinon asociaux du moins psychiquement difficiles qui de ce fait ne pourraient qu'avec peine être placés dans des familles. Ces enfants feront un séjour de deux à trois mois à « Beau-Soleil ».*

*

### L'aide aux jeunes hongrois réfugiés

*Le nombre des adolescents hongrois isolés dont s'occupe actuellement la Croix-Rouge suisse est de 353. 150 d'entre eux, soit le 43 % sont assistés par la Croix-Rouge suisse, 74, le 20 %, sont accueillis par des familles suisses qui assument elles-mêmes leur entretien ou perçoivent une modeste pension couverte par les contributions de parrains du Secours aux enfants. Enfin 129, soit 37 %, gagnent déjà de quoi subvenir à leurs besoins.*

*

**Retour au foyer**

Le 22 avril, 128 enfants réfugiés en Autriche ont regagné leurs foyers après avoir passé trois mois dans des familles suisses; dix autres ont obtenu une prolongation de séjour nécessitée par leur état de santé.

*

## SECOURS A L'ETRANGER

**Du vaccin suisse pour une épidémie de variole au Pakistan**

*Une épidémie de variole, qui prend une grande extension, menace des milliers de personnes du Pakistan oriental. Répondant à une demande d'aide de la Croix-Rouge du Pakistan, retransmise par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge à plusieurs sociétés nationales, la Croix-Rouge suisse a expédié le 25 avril, par la voie aérienne, à destination de Dacca, 50 000 doses de vaccin contre la variole, qui serviront à la lutte contre cette grave maladie.*

*

**L'aide aux réfugiés néerlandais d'Indonésie**

*La centrale du matériel de la Croix-Rouge suisse a fait parvenir à fin mars 200 layettes et 400 couvertures de laine à la Croix-Rouge néerlandaise et à l'intention des réfugiés contraints d'abandonner l'Indonésie. Cet envoi, qui a pu avoir lieu grâce aux subsides accordés par le Conseil fédéral et par la Croix-Rouge suisse, est arrivé aux Pays-Bas le 1er avril. Une partie de matériel a pu être remise dès le 5 avril aux jeunes mamans et à quelques vieillards hébergés dans un centre d'accueil de Scheveningue. « Tous, dit une lettre de la Croix-Rouge néerlandaise, se montrèrent ravis de ce don et les mamans particulièrement heureuses de la bonne composition des layettes.» La presse et la radio hollandaises ont souligné le geste amical de la Suisse.*

*

## PROTECTION CIVILE

**Un message du Conseil fédéral**

*Le Conseil fédéral a adressé aux Chambres un message tendant à faire accepter un projet d'arrêté fédéral qui promulguerait pour cinq ans une ordonnance provisoire sur la protection civile. Ce nouvel arrêté fédéral annulerait en grande partie la loi actuelle et poserait les bases des mesures les plus urgentes qu'il conviendrait de prendre, en vue notamment de développer les organismes civils de protection, dans les communes et les entreprises. Nous reviendrons ultérieurement sur les propositions qui seront faites à ce sujet par le Conseil fédéral.*

*

**Conférence à Genève**

Une conférence internationale sur la protection civile a eu lieu à Genève du 12 au 17 mai. Cette manifestation a été mise sur pied par l'« Organisation internationale de protection civile », anciennement « Lieux de Genève ». La conférence s'est tout spécialement occupée de questions ayant trait à la protection contre le rayonnement radioactif. Elle a discuté aussi du statut juridique du personnel appartenant aux organismes de protection civile. *M. H. Haug, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, a pris part à cette réunion comme représentant de notre société.*

La remise de layettes suisses aux réfugiés d'Indonésie.

**Dans toute la Suisse, des vitrines décorées avec goût ont rappelé la vente de mai de la Croix-Rouge et des Samaritains.**

### Cours à Bâle

En collaboration avec le service sanitaire de guerre de Bâle-Ville, la section bâloise de la Croix-Rouge suisse a organisé un cours de six soirées destiné à des infirmières diplômées, mariées pour la plupart et à qui depuis longtemps il n'avait plus été donné d'exercer leur profession. Ce cours s'est déroulé dans des installations sanitaires souterraines avec lesquelles les participantes ont eu ainsi l'occasion de se familiariser tout en apprenant à connaître le matériel sanitaire disponible. Ces infirmières se sont mises à la disposition de la Croix-Rouge suisse pour des cas de catastrophes.

*

### Une brochure

L'Union suisse pour la protection des civils a publié une brochure intitulée « Survivre à la guerre atomique, un problème qui nous concerne tous ». Il s'agit d'une traduction de l'excellent cahier édité à l'intention de la population civile de Suède sous le même titre. Elle donne d'une manière simple et claire une image des dangers que pourrait présenter une guerre atomique pour chaque individu et indique comment se prémunir. Les adultes et les adolescents doivent en effet savoir aujourd'hui exactement en quoi consisteraient les armes atomiques, leurs effets et la manière de s'en protéger.

*

## UN DEUIL

### Mme Marguerite Roost

*Nous avons appris avec infiniment de peine le décès, dans sa 59e année, de Mme Roost, chef de la Centrale du matériel de la Croix-Rouge suisse à Berne. Nous reviendrons mieux dans notre prochaine édition sur le dévouement de cette collaboratrice de vingt ans.*

## INFIRMIERES

### Pour des échanges d'élèves

*La commission d'école de la Société suisse de psychiatrie a exprimé le désir de procéder à des échanges entre élèves-infirmières en soins généraux et élèves-infirmières des maisons de santé. La commission du personnel de la Croix-Rouge suisse a approuvé cette suggestion; elle serait heureuse que des écoles d'infirmières en soins généraux incitent leurs élèves à faire des stages pratiques dans des établissements psychiatriques et acceptent en échange des stagiaires de ces centres. La commission recommande donc aux écoles d'infirmières voyant la possibilité de donner suite à cette suggestion de prendre contact avec les établissements pour malades nerveux et mentaux qui leur paraissent pouvoir entrer en ligne de compte.*

*

### Le problème des infirmières

Une conférence des directrices d'écoles libres, reconnues par la Croix-Rouge suisse, s'est tenue à Berne le 11 février pour discuter de quelques problèmes posés par la formation des infirmières. Voici les principales conclusions de la conférence:

Les directrices ont estimé que les écoles reconnues devraient pouvoir accueillir davantage d'élèves que ce n'est actuellement le cas (de 4 à 18 par école); cela éviterait la création de nouvelles écoles, qui reviennent très cher et ne jouissent encore d'aucune expérience en matière de formation.

L'accroissement du nombre des élèves nécessite davantage de cadres. Les écoles ont besoin de nombreuses monitrices et infirmières-chefs qualifiées et dûment préparées à leurs tâches. Il convient de tenir compte de cet état de choses déjà lors du recrutement des élèves.

Grâce à la propagande faite, le nombre des candidates-infirmières a augmenté, mais ceci n'est pas sans compliquer la sélection; bien des jeunes filles s'inscrivant dans nos écoles ne sont pas aptes à exercer la profession d'infirmière. Il convient, en effet, de maintenir, sinon d'améliorer encore, le niveau aujourd'hui atteint. Les jeunes filles qui désirent exercer la profession d'infirmière doivent présenter les dispositions de caractère voulues et avoir les aptitudes intellectuelles nécessaires. L'infirmière ne doit pas connaître son métier du point de vue technique seulement. Elle doit aussi être capable d'en discuter objectivement, de faire valoir son opinion et de la maintenir au besoin.

*

### L'élève-infirmière doit être traitée comme une étudiante

*La 16e conférence des écoles d'infirmières reconnues par la Croix-Rouge suisse a discuté très librement, en sept petits groupes de travail, de la liberté individuelle des élèves. Les échanges de vue furent vivants et cordiaux. Personne ne désire en fait que le principe de l'internat soit complètement abandonné, ce système présente de grands avantages au point de vue éducatif. On tend néanmoins à respecter de plus en plus la vie personnelle de l'élève-infirmière. Celle-ci devrait jouir de conditions identiques à celles de tout autre étudiante. Le respect de l'être humain, en effet, a plus d'importance que celui de formules aujourd'hui dépassées.*

*

### Examens

Les examens de diplôme ont eu lieu en mars et avril dans les écoles suivantes:

| | |
|---|---|
| 26 mars: | Maison des Diaconesses, Berne |
| 31 mars: | Engeried, Berne |
| **14, 15 et 17 avril:** | **La Source, Lausanne** |
| 17 avril: | Hôpital des Bourgeois, Soleure |

| | |
|---|---|
| 24/25 avril: | Baldegg |
| **23, 24 et 30 avril et 1er mai:** | **Hôpital cantonal, Lausanne** |
| 25/26 avril: | Ecole d'infirmières de l'Hôpital cantonal, Lucerne |
| **29 avril:** | **Hôpital de district, Bienne** |
| 30 avril: | Hôpital cantonal, Aarau. |

La cérémonie de la remise des diplômes des infirmières du Lindenhof a eu lieu à Berne le 4 mai.

*

**Nominations, comptes et promotions**

Mlle M. Lüssi, directrice de l'Ecole d'infirmières de la Croix-Rouge de Zurich a pris sa retraite pour raison d'âge, au mois de mars. La direction de l'école a été confiée à Mlle Annelies Hans.

*A Lausanne, Mlle A.-E. Rau, ancienne directrice de l'école d'infirmières et d'infirmiers de l'Hôpital cantonal qui s'est retirée elle aussi, a été remplacée par Mlle Françoise Wavre.*

*

Lors de sa séance du 10 avril, la Direction de la Croix-Rouge suisse a approuvé le rapport et les comptes annuels pour 1957 de l'école d'infirmières du Lindenhof, ainsi que le budget de cette institution pour 1958.

*

Dans sa séance du 9 avril, le Comité central a, sur proposition de la Direction de la Fondation Croix-Rouge du Lindenhof et d'entente avec son Conseil de fondation, nommé le Dr C. Müller, PD., gynécologue à Berne, membre ordinaire du Conseil de fondation et de la Direction du Lindenhof. Le Dr Müller fait partie depuis 1955 de la direction, en qualité de représentant de la Confrérie des médecins du Lindenhof, à laquelle il appartient depuis 1936. Il fait partie aussi du corps enseignant de cette école.

*

**Pour les infirmières atteintes par la tuberculose**

L'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés a demandé à la Croix-Rouge suisse de lui accorder une subvention de fr. 20 000.—, qui serait prélevée sur le produit de la collecte de la Fête nationale. Ce subside a été accordé par le Comité cenntral, il sera réservé à l'assistance d'infirmières atteintes de tuberculose.

*

**L'aide aux infirmiers et aux infirmières obligés de réduire leur activité**

*Le Comité central a décidé d'octroyer un montant de fr. 50 000.— provenant de la collecte du 1er août 1957 à la Fondation VESKA, en faveur d'infirmières partiellement inaptes au travail. Le but de cette fondation est d'aider des infirmières et des infirmiers qui ne sont plus à même, ensuite de maladie ou d'accident, d'exercer leur activité ou qui ne peuvent travailler que partiellement. Cette aide peut consister en la remise d'un subside. Elle peut aussi intervenir sous forme d'une réadaptation professionnelle permettant aux intéressés d'être réintégrés dans la vie économique. Cette fondation est la seule du genre qui existe en Suisse. Elle répond à un besoin réel et urgent et rend d'inappréciables services. En 1957, elle a permis à 47 infirmières de reprendre pied dans la vie active. Onze ont suivi un cours de réadaptation, 27 ont reçu pendant un certain temps un subside complémentaire en tant que compensation pour manque à gagner et 22 ont obtenu une aide financière pour des buts précis.*

*

**Pour le personnel infirmier psychiatrique**

Dans sa séance du 9 avril, le Comité central a donné suite à une requête de la Société suisse de psychiatrie et remis à cette dernière une somme de fr. 30 000 — prélevée sur le produit de la dernière collecte Pro Patria —, qui sera consacrée à intensifier le recrutement, la formation et le perfectionnement du personnel infirmier psychiatrique.

*

**Une infirmière chargée d'importantes responsabilités au Tessin**

*Le Département d'hygiène du canton du Tessin est sauf erreur le premier et le seul qui en Suisse ait engagé et chargé de tâches très importantes, ressortissant du domaine de la santé publique, une infirmière diplômée. Il s'agit de Mlle Eugenia Simona, ancienne élève du Lindenhof, qui en 1955/56 a suivi en outre pendant cinq mois le cours pour infirmières-chefs et monitrices organisé par l'Ecole croix-rouge de perfectionnement de Zurich. Sa tâche consiste d'une part à assumer le contrôle de l'exercice de la profession d'infirmière et des professions para-médicales, d'autre part, à initier le personnel soignant des hôpitaux tessinois au maniement d'appareils spéciaux, respiratoires par exemple, et aux soins des polyomiélitiques. Dès que la nouvelle loi sur la protection de la mère et de l'enfance, actuelle-*

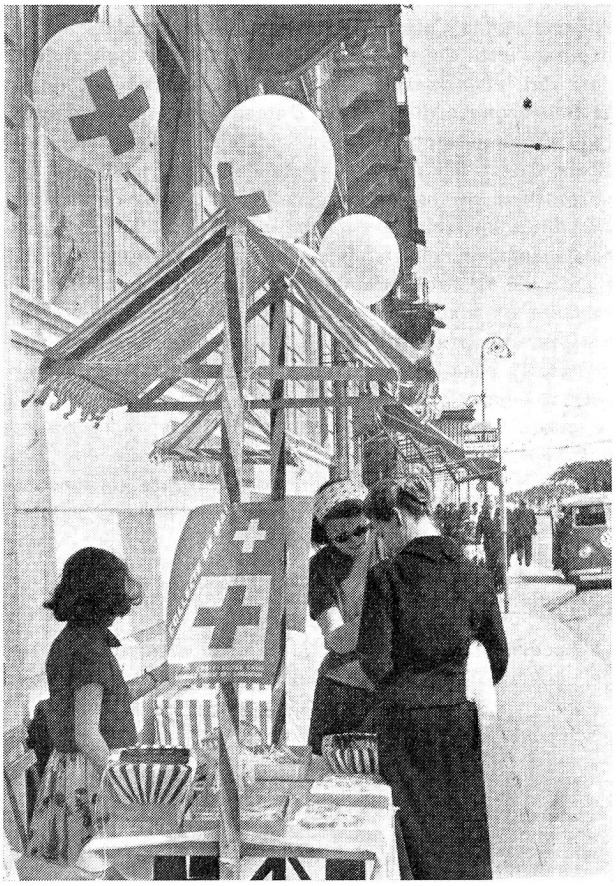

**A Genève, la vente de mai a eu lieu le 8 mai, anniversaire d'Henry Dunant.**

*ment en préparation, sera décrétée, Mlle Simona organisera les services de conseils aux mères et de puériculture au Tessin. De plus, elle enseigne à l'école d'infirmières de l'Hôpital de Saint Jean, à Bellinzone, et est compétente sur le plan cantonal pour toutes autres questions ayant trait aux soins aux malades, à la prévention et à l'hygiène publique.*

*

**Bourse d'étude**

Mlle Nina Vischer, directrice de notre service des cours élémentaires de soins au foyer, a obtenu une bourse d'études de l'O. M. S. pour se rendre pendant trois mois en Scandinavie et en Angleterre; Mlle Vischer étudiera dans ces pays les différentes méthodes de formation du personnel infirmier et la collaboration entre les divers secteurs des soins aux malades.

# LE SEZIONI TICINESI ALL'OPERA DURANTE L'ANNO 1957

*La grande attualità per le sezioni ticinesi durante l'anno 1957 è costituita dal diffondersi dell'interesse per i corsi di cura a domicilio e dall'estendersi a tutto il cantone dell'opera dei donatori di sangue, in relazione all'affermarsi di una sempre migliore organizza- adeguano ogni giorno più alle esigenze del momento.*

*L'interesse per i corsi di cura a domicilio si è realizzato, nel 1958, ma con preparazione eseguita nel 1957, con il Corso di monitrici organizzato a Bellinzona e per la prima volta nel Ticino, quello per il Servizio trasfusioni del sangue nella fondazione del Centro di Locarno riorganizzato con nuovi intendimenti.*

**La sezione Leventina**

*La sezione* Leventina *è ancor più succinta nel suo rapporto e parla di aiuto finanziario e di vestiario a famiglie bisognose che si son rivolte al comitato, dell'azione per la Colletta di maggio, di quella della distribuzione letti da parte di Berna, della collaborazione data dai leventinesi ai centri di trasfusione del sangue di Bellinzona e di Lugano. Uno dei vantaggi precisi di queste azioni in comune sta nel dare all'attività della Croce Rossa ticinese un aspetto unitario, tanto più importante in un paese ove i collegamenti son resi difficili dalla speciale configurazione fisica che non permette sempre contatti immediati, nonostante la motorizzazione li abbia vieppiù facilitati. In Leventina la raccolta di fondi per la Colletta di maggio costituisce sempre una grande difficoltà poichè deve essere fatta di casa in casa. Si dedicano a tale opera signore croce-rossine e samaritane, con risultato davvero encomiabile se guardiamo alle statistiche pubblicate regolarmente dal Segretariato centrale. La collaborazione con Bellinzona si è iniziata su piano interessante riguardante sia le trasfusioni di sangue, sia i corsi di cura a domicilio.*

**Locarno**

*Locarno* annota il 1957 quale data officiale di inizio del servizio trasfusioni del sangue. Il lavoro della sezione in questo campo è facilitato dal fatto che il dott. Caroni, capo reparto di medicina presso l'ospedale di Locarno, ha accettato di assumere la direzione del centro. L'ospedale mette a disposizione i locali, i samaritani danno valido aiuto per il servizio in generale. Questa sezione ticinese ha pure un reparto speciale e di particolare importanza che abbiamo ultimamente illustrato: quello dei trasporti con autolettiga che ha richiesto 318 interventi durante il 1957. Altra azione di fondo quella dell'assistenza alle famiglie delle valli grazie alle sezione materiale che diligentemente raccoglie indumenti, li adatta, li lava, li rimette a nuovo per distribuirli poi dove il bisogno si fa maggiormente sentire e accanto a tale soccorso interno ecco quello dato ancora agli ungheresi ai quali la Croce Rossa di Locarno, pur non essendo tenuta da preciso impegno, ancora accorda protezione, aiuto e consiglio in casi difficili. (E son tanti purtroppo!)

**Sezione di Lugano**

Lugano *inizia il suo rapporto con il ricordo del dott. Roberto Weissenbach, scomparso giovanissimo durante il 1957. Era da parecchi anni capo del servizio di trasfusione del sangue. A sostituirlo in tale importante mansione venne chiamato il dott. Hurni che lavora con assiduità e intelligenza.*

*Particolari parole di simpatia son rivolte alla signorina Maria Christen che lascia il posto di cassiera dopo 23 anni di attività volontaria!*

*L'attività principale della sezione di Lugano per il 1957 si riferisce al Centro trasfusioni del sangue che si è estesa, con il consenso e la collaborazione delle altre sezioni anche oltre la giurisdizione della sezione luganese. Infatti la squadra del centro ha dovuto ricorrere a più riprese e d'urgenza alla prestazioni dei donatori di tutto il cantone. Il numero dei donatori ha attualmente superato il migliaio. Da Lugano dipende la colonna Croce Rossa 81 che ha recentemente fatto appelli per aumentari i suoi elementi ed è stata posta, nel 1957, sotto la direzione del serg. magg. Nino Moccetti. Il numero dei soci della sezione è aumentato di un centinaio.*

**Tissage de Sirnach, Sirnach/TG** tissage de coton fantaisie
teinturerie
blanchissage
finissage

1857—1957
depuis 100 ans

tissus de coton fantaisie
pour tous usages (en gros)